

DEMANDE D'OFFRE DE PRIX POUR DES SERVICES

SERVICES DE

GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'OIM RABAT ET OUJDA

**DEMANDE D'OFFRE DE PRIX
N° : OIM/Rabat/RFQ/2022/001**

Mission : *OIM MAROC*

Titre des Services : Fourniture de services de gardiennage pour l'OIM

Demande d'offre de Prix

L'Organisation internationale pour les migrations (ci-après dénommée l'OIM) se propose d'engager une agence de gardiennage pour la fourniture de services de sécurité pour l'OIM sur la base d'un contrat de services.

L'OIM vous invite à fournir votre Proposition technique et financière pour la fourniture des services suivants : la fourniture de services de gardiennage pour les bureaux de Rabat et Oujda. Selon le tableau suivant :

Adresse	Agents	Shift
Bureau de l'OIM Rabat 11 rue ait ourir	1 agent Homme et 1 agent femme	Huit heures, de 08h00 à 16H
	1 agent Homme	Huit heures, de 16h à 00h00 (minuit)
	1 agent Homme	Huit heures, de 00h00 (minuit) à 8h00
Bureau de l'OIM Rabat 13 rue ait ourir	1 agent Homme	Huit heures, de 22h00 à 06h00
Bureau de l'entraide Nationale Oujda	1 agent Homme	Huit heures, de 08h00 à 16h00

La Proposition doit être soumise par courriel à l'adresse email suivante : moroccoprocurement@iom.int le 23 janvier 2022.

Maha Bargach

OIM Raba

Table des Matières

Section I - Instructions aux Prestataires de Services / Cabinets-conseils	3
Section II. Termes de référence	4
Section I - Instructions aux Prestataires de services / Cabinets-conseils	

1.Introduction

1.1 Seuls les Prestataires de services peuvent soumettre leurs Propositions technique et financière pour les services requis. Les Propositions constituent la base des négociations contractuelles devant aboutir à un contrat signé avec le cabinet-conseil sélectionné.

1.2 Les Prestataires de services ne doivent pas être engagés à une mission quelconque qui serait en conflit avec leurs obligations présentes ou passées vis-à-vis d'autres entités adjudicatrices, ou qui les placerait dans une position qui les empêche d'être en mesure de mener à bien la mission au mieux des intérêts de l'OIM.

1.3 L'OIM n'est pas tenue d'accepter toute proposition et se réserve le droit d'annuler le processus de sélection à tout moment avant l'attribution du contrat, et ce, sans encourir de responsabilité vis-à-vis des Prestataires de services

2. Manœuvres frauduleuses et coercitives

2.1 Le Règlement intérieur de l'OIM exige que le Personnel de l'OIM dans son ensemble, les soumissionnaires, fabricants, fournisseurs ou distributeurs se conforment aux normes les plus strictes en matière de déontologie pendant le processus de passation et d'exécution de tous contrats. L'OIM rejette toute proposition des soumissionnaires et peut, le cas échéant, mettre fin à leur contrat s'il est établi qu'ils se sont livrés à des manœuvres collusoires, frauduleuses ou coercitives.

3. Clarifications et amendements des documents de Demande d'offre de prix

3.1 À tout moment avant la soumission des propositions, l'OIM peut, pour quelque raison que ce soit, sur sa propre initiative ou en réponse à une clarification, modifier la Demande d'offre de prix.

3.2. Les Prestataires de services peuvent demander des clarifications sur toutes parties de la Demande d'offre de prix. La demande doit être adressée par écrit et soumis à l'OIM à l'adresse électronique suivante : morocccprocurement@iom.int

4. Préparation des Propositions

4.1 L'Offre du Prestataire de services doit comprendre les éléments suivants :

- a) la Proposition technique, et
- b) la Proposition financière.

4.2 La Proposition, ainsi que toutes correspondances y relatives partagées par les Prestataires de services et l'OIM doivent être en *français*. Tous les rapports préparés par le Prestataire de services doivent être en *français*

4.3 Les Prestataires de services sont appelés à fournir le prix de leur service en MAD

4.4 Les termes et la méthode de paiement doivent être clairement spécifiés.

5. Proposition technique

5.1 La Proposition technique doit fournir les informations suivantes :

- a) Une brève description du profil du Prestataire de Services et un résumé de l'expérience récente de chaque partenaire sur des missions similaires.
- b) Une description de la méthodologie de travail pour exécuter la mission
- c) La liste de l'équipe professionnelle proposée par domaine d'expertise, leurs positions et les tâches qui seraient confiées à chaque membre de l'équipe professionnelle
- d) Le CV du personnel professionnel proposé

6. Proposition financière

6.1 La Proposition financière doit comprendre tous les coûts afférents à la mission, ces coûts doivent être ventilés par activité, incluant a) rémunération du staff b), équipement, licences c) toutes les taxes applicables,

7. Évaluation

7.1 Les propositions seront évaluées sur la base de leur conformité aux Termes de référence, aux exigences de la demande d'offre de prix et sur application d'un critère d'évaluation,

7.2 Une proposition est rejetée à ce stade si elle ne répond pas aux aspects importants des Termes de référence

8. Attribution du Marché

Le contrat sera attribué par voie d'un avis d'attribution.

Le Prestataire de services est censé commencer sa mission à la date du *01 février 2022*